



Famille du média : Médias spécialisés

grand public

Périodicité : Bimestrielle

Audience: N.C.

Sujet du média : Banques-Finance

Economie-Services

Edition : Decembre 2023 - fevrier

2024 P.44-45
Journalistes : -

Nombre de mots: 918

p. 1/2

AGIRC-ARRCO: LE CALENDRIER DES CHANGEMENTS ET DES IMPACTS

À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2023. QUELS SONT LES EFFORTS DÉJÀ CONSENTIS PAR LES SALARIÉS DU PRIVÉ ?

Sogenial Immobilier, société de gestion de fonds immobiliers indépendante, a lancé fin d'année 2023, sa quatrième SCPI « CŒUR D'AVENIR ».

e dernier accord national interprofessionnel de l'Agirc-Arrco était particulièrement attendu car il devait se prononcer sur les impacts de la réforme sur le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé. Il a acté:

• Une suppression du dispositif de malus/bonus,

Évolution

Date

 Un alignement du cumul emploiretraite sur la réforme de retraite de base, avec une production de nouveaux droits sur la tranche 1 (revenus jusqu'à 43 992 euros brut/ an en 2023),

 La nouvelle valeur d'acquisition et de service du point. Les nouvelles valeurs déterminent la rentabilité du point, un sujet de la plus haute importance pour les cotisants salariés car il impacte directement leurs droits. Grâce à de réels efforts fournis depuis longtemps, les salariés du privé vont enfin bénéficier d'une légère augmentation de la rentabilité du point en 2024 (0,27%).

Tout cela dans un contexte particulier : le projet de ponction de l'Etat a été abandonné hier à condition que

Décryptage Sapiendo

l'Agirc-Arrco s'engage à prévoir des modalités de participation au financement des petites retraites. Valérie Batigne, fondatrice et dirigeante de Sapiendo explique: « On a beaucoup commenté d'autres aspects de cet accord ainsi que le projet de ponction des réserves de l'Agirc-Arcco par l'État. Mais on a peu parlé de ce qui est au cœur de l'intérêt des salariés cotisants, c'est-à-dire l'évolution de la rentabilité du point Agirc-Arco. Une rentabilité qui s'améliore légèrement en 2024 après une longue période de baisse, justifiée par la volonté de rétablir un équilibre financier durable. Tous ces efforts consentis par les salariés et les entreprises seraient bien mal récompensés par une ponction de l'Etat. »

		1
ler novembre 2023	Revalorisation de la valeur de service du point de 4,9% La valeur de service du point passe de 1,3498 € à 1,4159 €.	Une revalorisation proche du niveau d'inflation qui permettra ainsi aux retraités de ne pas perdre en niveau de vie
ler décembre 2023	Suppression du malus temporaire de 3 ans pour les nouveaux retraités. Suppression du Bonus temporaire d'1 an pour les retraités touchés par la réforme (nés après le 1er septembre 1961)	La suppression du malus, rétablit une certaine équité entre salariés du privé et les autres régimes. En effet, les salariés du secteur privé étaient le seuls à devoir fournir cet effort supplémentaire sur leur retraite complémentaire. Cette suppression va avoir un impact sur les comptes du régime.
ler janvier 2024	Augmentation de la valeur d'acquisition du point de 4,61% La valeur passe de 18,7669 € (fixée rétroactivement au 01/01/2023) à 19,6321 € en 2024.	Une augmentation de 4,61% inférieure à la revalorisation de la valeur de service du point (4,9%), ce qui améliore la rentabilité du point.

The state of the s		
ARREST AND A	Possibilité de liquider une deuxième pension de retraîte pour les droits acquis dans le cadre d'un cumul emploi-retraite intégral depuis le 1er janvier 2023	Mesure prise à la suite de la réforme des retraite. Ces nouveaux droits seront plafonnés au PASS.
ler avril 2024	Suppression du malus temporaire pour les retraités subissant déjà le malus.	Certains retraités vont être ainsi gagnants et échapper au malus durant un certain nombre de mois. Cette suppression va avoir un impact sur les comptes du régime.

C'EST VOTRE ARGENT 44 Magazine n°16

Des revalorisations favorables aux retraités mais aussi aux cotisants

La valeur d'acquisition du point va passer, au ler janvier prochain, de 18,7669 € à 19,6321 € soit une augmentation de 4,61% et en parallèle la valeur de service du point passe au ler novembre de 1,3498 € à 1,4159 €, soit une progression de 4,9%. On constate ainsi que la valeur de service augmente plus que la valeur d'acquisition. En d'autres termes, la rentabilité du point évolue de manière favorable pour les cotisants: +0,27%. Une évolution qui infléchit la longue tendance baissière de la rentabilité de ces dernières années.

Combien doit cotiser un actif pour obtenir 100 € de pension brute par an?



Edition: Decembre 2023 - fevrier 2024 P.44-45

